



## AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

Commune de Lit et Mixe

### DEPLACEMENT D'UNE PARTIE DE L'ASSIETTE FONCIERE DU CHEMIN RURAL DE YONS SUR LA COMMUNE DE LIT ET MIXE

Monsieur le Maire souhaite porter à connaissance du public les informations relatives au projet de déplacement d'une partie du chemin rural de Yons conformément à l'article L161-10-2 du code rural et de la pêche maritime.

Un dossier d'information du public comprenant la description du projet, un plan parcellaire, un acte d'échange amiable et un registre des observations est à la disposition du public en mairie pour une durée d'un mois à compter du 27 Mars 2025 pendant les jours et heures d'ouverture de la mairie : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la Mairie : [www.lit-et-mixe.com](http://www.lit-et-mixe.com)

Pendant la durée d'un mois, les observations pourront être consignées sur le registre joint au dossier ou transmises par mail à [mairie@lit-et-mixe.com](mailto:mairie@lit-et-mixe.com) avec pour objet : REGULARISATION CHEMIN RURAL DE YONS.

A l'expiration du délai d'un mois, le registre sera clos et signé par Monsieur le Maire.

A l'issue de cette information préalable, le conseil municipal se prononcera quant à la suite donnée à ce projet de régularisation foncière du chemin rural de Yons.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,  
Gérard NAPIAS.

